

TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



La vallée du Nohain par Auguste Muri (1881)

CHÂTELLENIE DE SAINT-VERAIN

BOUHY, COSME, DAMPIERRE-SOUS-BOUHY

(AUTREFOIS BOUHY-LE-TERTRE)



Chapelle Sainte-Anne à Cosme

Il n'y a plus de trace à Bouhy ou à Cosme d'anciens châteaux. Ce dernier village paraît cependant avoir été le siège de la seigneurie, dont le château se serait trouvé proche de la Chapelle Sainte Anne, qui était sans doute une chapelle castrale. Il est cité en 1360 par Marolles : un acte rapporte qu'Arnaud de Cervoles, surnommé l'Archiprêtre (voir notice La Motte-Josserand), s'en serait emparé. Mais il dut finalement le remettre, avec d'autres places, au comte de Tancarville, à la demande de la comtesse de Nevers, qui en était débitrice. Le château dut ensuite subir le même sort que celui de Saint-Verain au XVème siècle.

A Dampierre-sous-Bouhy, un petit château du XVIIIème siècle a peut-être remplacé un édifice plus ancien, mais cette seigneurie – qui n'appartenait peut-être pas au même ensemble – est citée plus tardivement associée à Cosme et Bouhy. Elle aurait d'autre part été longtemps indivise.

L'histoire de ces fiefs est étroitement associée à celle de la baronnie de Saint-Verain - **voir cette page** -, dont ils étaient partie intégrante.

Lors des partages de succession très difficiles entre les nombreux héritiers des derniers barons de Saint-Verain de la famille d'Amboise-Chaumont, Cosme, Bouhy et Dampierre étaient échus aux d'Argenton, héritiers de Marie d'Amboise. Mais Louise d'Argenton les vendit au comte de Nevers, qui exerçait une forte pression pour récupérer cet ensemble féodal considérable et stratégique, au nord du comté. Les comtes reprirent alors le titre de « seigneur ou dame de Saint-Verain-des-Bois », et par conséquent de Bouhy, Cosme et Dampierre.

A l'instar d'autres terres en Donziais et en Nivernais, ces fiefs furent vendus (ou engagés) en 1604 à Antoine de Thiboutot, sgr de Ligny-Godard, Gouverneur de St-Fargeau et des Pays de Puisaye, car le duché était très endetté (voir notice Druyes). Deux ans plus tard, Charles de Gonzague les reprit.

Cosme, Bouhy et peut-être Dampierre, au moins en partie, furent à nouveau cédés, cette fois définitivement, à François de Guibert, un seigneur du Berry, en 1648, puis à nouveau par ses héritiers en 1700, aux Masin, leurs derniers seigneurs.

Suite des seigneurs de Bouhy, Cosme et Dampierre

Les barons de Saint-Verain, puis les comtes et ducs de Nevers.

L'Inventaire des Titres de Nevers livre quelques témoignages de la détention de ces fiefs par les barons de St-Verain puis par les ctes de Nevers :

Col. 504, **1329** : « *Louis, cte de Nevers, octroie à Hugues de St-Verain, sgr de Boy (NDLR : Bouhy), la justice et connoissance des grands chemins de sa terre de Boy et appartenance, en son péril, et l'ensemble qu'il ressortisse au chastel de Donzy, considérée l'obéissance qu'il lui a faite et fait chaque jour* ».

Col. 259 : **1471** : « *Lettre de provision de la chapelle Ste-Anne, en la paroisse de Bouhy-le-Tertre au diocèse d'Auxerre, par Mme Louise d'Argenton (NDLR : héritière de St-Verain en Pie), dame d'Onzain et de Comme (NDLR : Cosme)...* »

Col. 310 : 1378 (NDLR : **1478**) : « *...proc. de Lousie d'Argenton... ont vendu à prudent homme Jean Perreaul, bgs et md demeurant à Cosne-sur-Loire, et à Me Jacques Pereaul, licencié es lois son fils, les terres, justices, et sgries de Cosne et Bouhy-le-Tertre, assises en la comté de Nivernois et la baronnie de Donzy, pour le prix et somme de 800 l.t.* »

1480 : « *Acquisition faite par le cte de Nevers des terres de St-Verain, Cosne et Bouy, vendues par la dame d'Onzain (NDLR : Louise d'Argenton) et son fils pour la somme de 8760 l.t.* »

Col. 305 : **1480** : « *Procuration de Pierre d'Aigreville, pour raison du retrait de la part et portion de la terre et seigneurie de St-Verain, des terres et sgries de Cosne, Bouy et autres, vendues au cte de Nevers par Lousie d'Argenton, parente de Pierre d'Aigreville, à cause du droit lignager...* »

Col. 15 : **1542**, 19 janv. Paris : « *Partage fait entre Odet de Foix, cte de Foix...etc. père et légitime adminstrateur de Gaston, Henry, François et Claude de Foix, enfants de lui et de Charlotte d'Albret, ctesse de Rethel (NDLR et bonne de Donzy) ...à ladite Charlotte...et encore ce qu'elle avait dans les sgries de St-Verain, Cosne (NDLR : Cosme) et Bouy.* »

Col. 13 : **1606**, 26 avril : « *rachat des terres d'Antrains, Cosme, Bouhy...etc, auparavant vendues à mess. Antoine de Thiboutot...* »

1648 : vente à François de GUIBERT par le Duc, des terres de Bouhy, Cosme, Dampierre (en partie), et Colméry

1/ François de GUIBERT dit « de CHANTEREINE » (+1673)

(peut-être fils de Jehan, sgr de Pesselières (en Berry), Bouloise et Jalognes, et de Claude de Boisvilliers, à confirmer)¹

Sgr de Chantereine (à Jalognes, Cher), aide de camp du duc de Bellegarde, Gouverneur de Bourgogne, capitaine et Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, sgr de Colméry, où il demeure, Cessy-les-Bois, Bouhy et Cosme par acquisition (**Dampierre n'est pas mentionné**)², qu'il détint jusqu'en 1671.

¹ Cahiers du VdeBargis : **Jean de Guibert** (° vers 1617 / + après 1644), **possible père**, écuyer, seigneur de Bouloise et Pesselières (seigneurie qu'il aurait achetée à la famille La Porte en 1639), capitaine dans la compagnie des cheveau-légers du prince de Condé, ayant participé aux sièges de Dunkerque, Berck, Fourmies, Mardich (sa compagnie comprenait en plus de lui-même capitaine, son cornette, son maréchal-des-logis, 22 cavaliers et trois bas-officiers), X 13.6.1634 par-devant Me Martin-Souchet, notaire de la châtellenie de Buxeuil (Indre) avec **Claude de Boisvilliers**, fille de Jacques de Boisvilliers, seigneur de Buxeuil, et de Gabrielle-Anne du Mesnil-Simon

² **En 1648, le duc de Nevers vend ses terres de Cosme (Bouhy), Bouhy – et sans doute Dampierre, non citée –, Sainpuits (Yonne), Colméry à François de Guibert.** Il en reste le seigneur jusqu'à son décès, survenu probablement fin 1673. Le registre paroissial de Colméry mentionne sa qualité de seigneur de Chantereine (Jalognes, Cher), Colméry, Cosme (Bouhy), Bouhy, Cessy-les-Bois et autres lieux... mais aussi de *conseiller et de mestre d'hostel ordinaire* du roi (1660). En 1664, François de Guibert, demeure à Cessy-les-Bois, paroisse voisine, *en son château*. Sa signature - *Chanteraine* - évoque le petit domaine du même nom, situé à Jalognes, dont il est le seigneur par filiation. Son nom apparaît une dernière fois en 1673, à Paris. François de Guibert habite alors dans ce qui est sans doute une hôtellerie, rue des Trois-Mores. Cette rue, qui n'existe plus, se trouve à la frontière des 1er et 4e arrondissements, pas très loin de la Seine, à l'emplacement de la partie sud de l'actuel boulevard de Sébastopol. Cette année-là, devant les notaires du Châtelet de Paris, François de Guibert fait une donation en faveur de **son neveu, et futur seigneur de Colméry, Philippe de Troussebois**. Il est très certainement mort à Paris quelque temps plus tard. Malheureusement, l'état civil parisien a été détruit lors d'un incendie en 1871. Les chances de retrouver la trace de François de Guibert dans les archives parisiennes sont donc minimales.

François de Guibert, seigneur de Colméry (1648-1673) et autres lieux, s'est distingué au Portugal, entre 1641 et 1643, lors de la guerre de la Restauration opposant l'Espagne et le Portugal. **Le colonel Chantereine** - ainsi est-il désigné dans les documents de l'époque - est envoyé au Portugal par Richelieu. On lui décerne alors le grade de colonel de cheveau-légers et il prend le commandement d'un régiment français. Salué pour son courage et son sens du commandement, François de Guibert est surnommé par ses soldats portugais le *coronel da arcada* (colonel de l'arcade) en raison de la grande boucle d'oreille (*arcada*, en portugais ancien) qu'il porte à l'oreille droite. Les combats auxquels il participe sont relatés dans plusieurs documents d'époque. De retour en France, il vit à Cessy-les-Bois (Nivernais).



En Berry : « d'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules »

2bis/ Philippe de TROUSSEBOIS (+ 1705 à Courtenay)

Chevalier, seigneur de Launay (Blancafort, Cher), Cosme (Bouhy), Bouhy-le-Tertre, **Dampierre-sous-Bouhy (cité en cette qualité dans des actes de 1684, 1686, 1687 reproduit par Cahiers du VdeBargis)**, Sainpuits (Yonne, voir château du Mée), **La Forêt-Galon (Thury, Yonne)**, Sainte-Anne (Courtenay, Loiret), **Colméry** et autres lieux – *par legs de son oncle - (fils de Jean de Troussebois, seigneur de Launay (à Blancafort), des Bergeries et de la Motte-Sury, et de Catherine ou Gabrielle Claude de Guibert...sans doute la sœur de François)*



En Berry puis en Nivernais : « d'or au lion de sable, armé, couronné et lampassé de gueules »

X 1675 **Marguerite de VIGNES**³ (...- ap. 1716 à Courtenay)
(X1 avt 1675, Nicolas VAULTIER)

D'où :

- **Jean-Baptiste de TROUSSEBOIS (1684-...)**, officier à Bourbon-Infanterie
- *Marie-Anne Elisabeth⁴ (marraine de Charlotte Voullereau, fille de Me Louis Voullereau et Simone Parizot en 1687 à Colméry, source CdVdB)*

Vente de Bouhy et Cosme vers 1700 à Guillaume de Masin, sgr d'Arquian (acquis à la même époque de Paul François de La Grange)

³ **Philippe de Troussebois**, chevalier, seigneur de Launay, actuellement logé à Paris, rue du Roi de Sicile, paroisse Saint-Paul, et Marguerite de Vignes, veuve de Nicolas Vaultier, procureur en la cour de Parlement, demeurant île Notre-Dame, sur le quai d'Orléans, paroisse Saint-Louis : contrat de mariage par lequel il est établi que la future épouse apporte entre autres choses une somme de 25.523 livres, 7 sols tournois.

⁴ Sornay, Epigraphie héraldique, art. Dampierre, p 205, signale que la cloche de **l'église de Dampierre-sous-Bouhy** eut pour marraine Marianne de Troussebois en 1694

1/ Guillaume de MASIN (3 déc 1645, Mailhoc - 1730 à Arquian)

Cte d'Arquian - **voir cette notice** - Mis de Bréviandes et de Villiers, à la suite des La Grange d'Arquian, sgr de Cosme et Bouhy ; Capitoul de Toulouse en 1705, Gentilhomme de la Chambre du Roi (*fils d'Henri, lieutenant de vaisseau, et de Marguerite Thomas, dame de Mailloc en Albigeois*), envoyé en mission en Allemagne, Suède et Danemark, acquéreur de terres en Nivernais.

D'une famille originaire du Languedoc, qui se prétendait issue des sires de Valpergue en Piémont, sortis des marquis d'Ivrée (Arduinides)⁵, dont une branche était venue en France – à Grasse - sous François Ier. Mais cette filiation est aujourd'hui remise en cause. ⁶

Guillaume – « Guillaume Mazens » - était en fait le fils d'un noraire royal à Mailhoc, en Albigeois et l'un de ses descendants enjoliva leur généalogie.

Voir leur notice généalogique dans la page « Familles »

⁵ Voir : 1/ art. de la Revue Historique de la Noblesse, p. 64 « Maison de Masin », (disp. en ligne)

⁶ **Art. Masin dans Jougl de Morenas** : (LANGUEDOC-NIVERNAIS). — « *D'argt à 2 chevrons renversés de gue. au chef d'argt, cousu de gue. chargé de 3 étoiles de sab.* » — (Armorial Général): « *Fascé d'or et de gue. à 6 pièces, à la plante de chanvre d'argt brochant* »(armes des Valperga). Cette famille serait issue des Valperga di Masino, ancienne famille d'Italie, dont la filiation remonte, d'après Borello Luigi, à Guiberto (mort avant 1034), frère d'Arduino, Marquis d'Ivrea et Roi d'Italie. Ce Guiberto aurait été père d'autre Guiberto, mort vers 1040, dont les descendants, Ardizzone I et Oberto IV, prirent le titre de Comte de Canavese. Ardizzone I laissa Guido IV, Guido et Ardizzone II ; Guido IV eut 3 fils, Guido V et Arduino, desquels descendent les Comtes di Valperga et Guiglielmo qui fut le premier Comte di Masino. La descendance d'Arduino, frère de Guido V, qui donna les personnages les plus illustres de cette Maison, s'est divisée en deux grandes lignes, l'une ayant pour auteur Giacomo, mort en 1498, qui hérita en 1444 du Comté de Masino.

La famille de Masin remonte sa filiation prouvée à François de Mazin, qui reçut en 1541, de François I , des lettres de naturalité ; il serait fils de Louis de Valpergues, Comte de Mazin, décédé en 1489 et de Marguerite de Luyrieux ; il mourut en 1546, laissant d'Honorade Tausanco : Aubertin de Masin, Viguiier de la Ville de Grasse, allié en 1548 à Marthe Dalmasse [de Dalmas] et père de Christophe de Masin, Eyr, Viguiier de Grasse, marié en 1591 à Hippolite [de] Millot, de là : Henri de Masin, Eyr, sgr de la Bartonie, qui épousa en 1632 Marguerite Thomas, et en eut : Guillaume de Mazin [Masens], sgr Comte d'Arquian, Capitoul de Toulouse en 1705, Gentilhomme de la Maison du Roi, allié en 1695 à Marguerite Le Bret, de là : Etienne-François de Masin, Eyr, sgr de Bouy, marié en 1751 à Marie-Florence de Valori (guillotinée en 1792), leur fils : Auguste, dit le Comte de Masin, sgr de Bouy, Mailloc, Chr de St-Louis, Comparant à Nevers en 1789, (1759-1824), épousa Adélaïde-Geneviève [de] Corps dont il eut : Auguste, titré Comte de Masin (1791-1868), Lieutenant-Colonel de Cav., marié à Mlle de Moreton de Chabrillan, dont il eut : Alfred, Comte de Masin, décédé en 1888, allié à Mlle de La Salle de Louvois, d'où un fils ; et Richard, décédé en 1899, qui continua. — (Pièces Originales 2924 et 1881. — A. Brémont).



X 22 mai 1695 **Marguerite LE BRET** (*filles d'Etienne, conseiller du roi, et Catherine Ruelle*)



D'où :

- Jean-Guillaume, cte d'Arquian, d'où post. – **voir notice Arquian** -
- Joseph, chanoine de Pontoise
- **François-Etienne, sgr de Bouhy, qui suit**

2/ Etienne François de MASIN (7 juil 1702 à Arquian – 10 fév 1786 à Fonfaye)

Baron de Bouhy, sgr de Saintpuits

Acquéreur du château de Dampierre le 14 mars 1755, aux héritières de Joachim Pinard du Couldray (6600 L. chez Me Breuzard à Cosne) ; acquéreur de « *quatre domaines ou métairies en roture* » à Dampierre le 11 aout 1760, de Charles de Parisot (X 13 mai 1763, Saint-Sulpice, Catherine Louise Pinard du Couldroy, née en 1731, + 14 sept 1793, Paris-St-Germain des Prés), ainsi que de Daniel Pierre Rézard de Wouves, commissaire provincial des guerres à Sens, (X Marie-Angélique Pinard du Couldroy de Dampierre (née le 28 mars 1722 à Paris - + veuve en son hôtel rue de Seine 1787), filles et héritières de Joachim Pinard.



Détention particulière de Dampierre-sous-Bouhy

On trouve dans les actes la trace d'une double de détention, partagée entre des co-seigneurs :

- Par les sgrs d'Angeliers, venu peut-être avec Argenou et La Maison-Fort – **voir ces notices** –
- Par les sgrs de Bouhy, Cosme et Dampierre

.....

Part associée à Argenou, puis Angeliers

1/ **Gédéon du Bois des Cours**, baron de la Maison-Fort (Bitry), était dit également "sgr d'Argenou" et "**co-sgr de Dampierre-sous-Bouhy**" (1650), pour des raisons non-encore identifiées ;

2/ Sa fille Anne apporte cette partie de fief à son mari **François de La Bussière**, sgr d'Angeliers (1686) ;

3/ **Claude Edme de La Bussière** (1703-1787), fils de François et de sa deuxième épouse, Marie-Louise de Vathaire, sgr d'Angeliers, est dit également "co-sgr de Dampierre".

4/ **Jacques-Jean de La Bussière** son fils (1741-1794) dernier sgr de Dampierre de cette lignée, avant que la Révolution ne vienne rompre cette succession.

.....

Part détenue par les Pinard, de Dampierre, cédée aux Masin (château et domaines alentour)

1/ **Joachim Pinard du Couldray** (° v. 1690 - ...), Avocat en Parlement, puis Prévôt général des Monnaies (1722) à la suite de son beau-père.⁷ (*peut-être fils de Jean-Baptiste, doyen des conseillers au Bailliage d'Auxerre (+ 25 juin 1735, Dampierre, inhumé dans l'église), lui-même fils de Joachim et de Jeanne Faultrier, cette dernière fille d'un procureur*)

A compléter...

X 23 juin 1721, Paris, **Françoise Angélique Langlois de Fretoy** (+ 3 avril 1743, Paris) (*filles de Augustin Nicolas Langlois du Fretoy, Prévôt général des monnaies (1683), et de Françoise du Fay*)

D'où :

- Catherine Louise X Charles de Parisot
- Marie Angélique X Daniel Pierre Rézard des Wouves

⁷ Le Prévôt général des monnaies, était l'officier chargé de l'arrestation des faux-monnayeurs et de l'instruction de leur procès



Eglise St-Pierre de Dampierre-sous-Bouhy

Etienne François de MASIN...

X 1751 **Jeanne Florence Marie de VALORY** (1727 Le Quesnoy – 1794 arrêtée à Dampierre-sous-Bouhy où elle demeurait, guillotinée) ⁸ , dem. de St-Cyr (*fille de Guy, Mis de Valori, Lt-Général, Ambassadeur en Prusse, Mal de France à titre posthume, sgr not. de St-Pierre-d'Etampes, et de Henriette Françoise Le Camus*)

« ...Domiciliée à Dampierre, département de la Nièvre, Valori Marie Françoise, veuve de François Etienne Mazin, ex noble, âgée de 67 ans, condamnée à mort le 16 prairial an 2 (4 juin 1794) par le tribunal révolutionnaire de Paris comme contre-révolutionnaire, ayant cherché à s'évader de la maison d'arrêt de Cosne où elle était détenue... »



Le marquis de Valori

Agé de 16 ans, il fut chargé de porter les trente neuf drapeaux que son père avait conquis en grande partie aux sièges de Fribourg et de Landau. Il obtint bientôt un régiment de son nom ; et le cardinal Fleury, qui avait su découvrir dans le jeune colonel les talents de négociateur, le choisit pour ministre de France à la Cour de Prusse. Valori, qui venait d'être nommé brigadier des armées du Roi et gouverneur de Rüe, alla à Berlin remplacer le marquis de La Chétardie.

Ami et compagnon d'armes du grand Frédéric, le marquis de Valori suivit ce prince dans toutes ses campagnes et décida, à la tête de la cavalerie prussienne, du gain de la journée de Hohen-Friedberg. Frédéric et le marquis de Valori, ces deux noms sont inséparables ! Jamais Voltaire, jamais favori prussien ou étranger, même le marquis d'Argens, ne fut en affection au monarque autant que le marquis de Valori. La lettre suivante, datée de Potsdam le 2 mai 1750, écrite au roi Louis XV après la victoire de Hohen-Friedberg en est une preuve incontestable :

⁸ **Mariage entre messire Etienne François de Mazin**, chevalier, seigneur de la baronnie de Bouhy, fils de défunt haut et puissant seigneur Guillaume de Mazin, gentilhomme de la maison du Roi, comte d'Arquian, et de haute et puissante dame Marguerite Le Bret, avec **demoiselle Jeanne Florence de Valory**, fille mineure de haut et puissant seigneur Guy Louis Henry, marquis de Valory, lieutenant général des armées du Roi, et haute et puissante dame Henriette Françoise Le Camus, de cette paroisse ; fait par Joseph de Mazin, prêtre doyen de l'église royale et collégiale de la ville de Pontoise, prieur de Senon. En présence de Pierre Paul de Savary, chevalier, seigneur de Boutervilliers, et de dame Anne Créquy de Sévelinges, son épouse, et de mesdemoiselles de Savary de Boutervilliers, cousin et cousines germaines du côté du marié ; des père et mère de la mariée, de François Marthe Hubert de Valory, capitaine de cavalerie, et de sa femme, de damoiselle Jeanne Louise Charlotte de Valory, beau-frère et soeurs ; de messire Henry-Ellie de Fleurigny, chevalier, sieur d'Erinville ; de Pierre de Poilloue, chevalier, sieur du Petit Saint-Mard ; de François Pépin, chevalier, sieur de La Montagne, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint Louis ; de Louis Henri Emmanuel Alphonse Le Camus, cousin germain de la future.

Monsieur mon frère, le départ du marquis de Valori me fournit une occasion nouvelle d'assurer à Votre Majesté de tous les sentiments d'amitié et d'admiration qu'elle m'inspire. Le marquis de Valori connaît mon âme ; il est, depuis 10 ans, témoin de ma façon de penser sur son sujet, et il pourra rendre compte à V.M. de ce que mon cœur n'ose lui dire, de crainte de blesser sa modestie. Le caractère du marquis de Valori m'a paru d'autant plus estimable, que, dans toutes les occasions, je l'ai trouvé zélé pour les intérêts de V.M. et pour ceux de ses alliés ; que sa candeur ne s'est jamais démentie, et que j'ai eu lieu de profiter de l'expérience que ses longs services lui ont donné dans l'art militaire. Je n'entrerais pas dans ce détail, si ce n'est que l'excès de confiance que j'ai dans l'amitié de V.M. ne me flattait de la part qu'elle daigna prendre à ce qui me regarde. Si le marquis de Valori avait été à mon service, je l'aurais récompensé certainement, pour m'avoir été utile le jour le plus décisif de ma fortune. Mais j'espère qu'il n'y perdra rien, etc.

M. de Valori amena et signa le traité de Breslau, et quitta la cour de Prusse et l'Allemagne, emportant les témoignages de l'admiration de tous ceux qui l'avaient connu.

Cette illustre intimité d'un grand homme immortalise l'ambassadeur qui mit si bien en oeuvre les plans politiques du sage cardinal de Fleury, et le général qui aida de son épée, autant que de ses conseils, le plus grand capitaine du siècle. Voici la lettre d'adieux que lui adressa Frédéric ; c'est le plus beau des monuments qui transmettront à la postérité le nom de Guy-Henri de Valori :

Après la façon outrageante dont votre cour se comporte avec moi, vous ne trouverez pas étrange que je ne réponde point au Ministre de France, mais à mon vieil ami. Je suis fâché de votre départ, et vous pouvez être persuadé que je ne ferai non seulement des vœux pour votre santé, mais encore pour votre fortune. Faites mes compliments à mes amis dans le pays où vous allez, si j'en ai encore. Pour moi, je vois toutes les extravagances qui arrivent avec sang-froid, et vous pouvez être persuadé que, bien loin d'en être découragé, ce m'est un nouvel aiguillon qui m'animera à faire l'impossible possible l'année qui vient. Adieu, mon cher Valori ; je vous souhaite un heureux voyage. Frédéric. Deux novembre 1756.

La guerre de Sept Ans éclata. Le marquis de Valori, doyen des lieutenants-généraux, rompu à la tactique prussienne, et connaissant par expérience la manière dont Frédéric faisait la guerre, sollicita le commandement de l'armée française. Ce commandement lui assurait le bâton de maréchal, qui lui avait promis formellement Louis XV. Les intrigues de madame de Pompadour, qui détestait le caractère haut et loyal du marquis, lui firent préférer le prince de Soubise. On sait quel fut le résultat de la bataille de Rosbach.

Valori se retira alors dans sa terre de Saint-Pierre d'Etampes, où il acheva l'histoire de ses négociations, qu'il avait commencée à Berlin. Ces mémoires ont été publiés par son petit-neveu, le marquis de Valori d'Estilly, avec une notice historique savamment rédigée, et un recueil de ses correspondances avec les souverains de l'Europe. C'est là qu'il faut étudier l'histoire d'un homme qui vit rouler presque sur lui seul toutes les affaires du Nord depuis 1739, jusqu'en 1756 ; qui négocia l'alliance de 1741 ; qui conçut le traité d'Aix-la-Chapelle, dont la consistance diplomatique survécut à cinq ministères et lia étroitement celui de Fleury à celui de Bernis ; qui assistait de sa vieille expérience les maréchaux de Belle-Isle et de Richelieu, l'électeur de Bavière, et Frédéric, qui nous l'a dit lui-même. Cependant le cardinal de Fleury apprenait de lui les affaires de l'Allemagne ; le marquis d'Argenson, la tactique militaire et un tableau des manoeuvres prussiennes ; enfin le chancelier d'Aguesseau, le système du droit civil et du code Frédéric.

Le marquis de Valori mourut en 1774, et Louis XVI crut réparer les torts du trône et de la patrie envers ce grand citoyen en ordonnant que le bâton de maréchal fût déposé sur son cercueil [ordonnance royale de 1775]. Le roi de Prusse, en apprenant la mort de l'inséparable compagnon de sa vie, pleura : écoutons-le.

Au chargé d'affaires de MM de Valori. Berlin, 1775. Monsieur, j'ai bien reçu la lettre où vous m'apprenez la mort du marquis de Valori. Dites de ma part à ses petits-fils que j'en suis pénétré jusqu'aux larmes, et que je les exhorte à suivre son exemple. Le roi de France et ses alliés ont toujours eu dans la personne de Valori un ministre fidèle et zélé. Les hommes de sa trempe ont été rares dans ce siècle. Et sur ce, je prie Dieu, Monsieur qu'il vous ait en sa sainte garde.... Frédéric.

Tiré de "Précis de l'histoire de la Maison de Rustichelli-Valor", par l'Abbé André (Firmin Didot, 1855).

3/ Augustin de MASIN (4 juil 1759, Cosne – 9 sept 1834, Fontainebleau)

Dernier Bon de Bouhy, sgr de Cosme, Dampierre et Sainpuits, chef d'escadron de cavalerie, émigré.

X 16 nov 1789, Ste Madeleine de Troyes, **Geneviève CORPS** (1 avril 1773, Paris-St-Paul -) (*filles de Jacques Corps (1736-1798), sgr de Saint-Phal* ⁹, *Conseiller à la Cour des Aydes, Conseiller au Parlement et au Grand Conseil, issu d'une vieille famille de bourgeois de Troyes, et de Magdeleine Dessain*), d'où Auguste Victor, cte de Masin, résidant à St-Phal, et postérité...

Vente de Bouhy, Cosme et Dampierre comme Biens nationaux ; acquisition par Claude Guillerault, puis par le sieur Bureau, de Saint-Amand

⁹ **Histoire du château de Saint-Phal** : Le château de Saint-Phal fut construit par Anne de Vauldrey, bailli de Troyes, vers 1555 ; la seigneurie de Saint-Phal fut érigée en marquisat au profit d'un de ses descendants, Anne-Louis de Vauldrey, par lettres patentes de Louis XIII (juin 1618). Le dernier des Vauldrey dut laisser vendre son château et ses terres, à la requête de ses créanciers, en 1673. Le marquisat de Saint-Phal passa en plusieurs mains ; en 1765, il devint la propriété de Anne-Thérèse de Félix du Muy, comtesse de Bibière, qui l'apporta en mariage, en 1770, à Charles-Marie de Créquy. Enfin la marquise de Créquy, devenue veuve, le vendit à **Jacques Corps**, en 1785. Ce dernier était seigneur de Saint Phal en 1789. (Voy. Corrad de Breban, *L'ancien château de Saint-Phal*, Annuaire de l'Aube, 1867, p. 93.) (Beuve O. *La Révolution dans l'Aube. Bulletin d'histoire moderne et contemporaine*) (*Corps acquit le domaine de Saint-Phal avec toutes ses dépendances, qui consistait en terre, seigneurie et marquisat, avec haute, moyenne et basse justice, domaines, droits, cens, rentes, terrage, château, grande cour, basse-cour, colombier, et autres bâtiments, terres, prés, vignes, bois, broussailles, buissons et rivière, pour la somme de 300.000 livres.*)